

## Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010

### Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce premier jour de mars deux mille dix (1<sup>er</sup> mars 2010) à 19 h 30 au 1260 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Richard St-Pierre, maire suppléant  
M. Jocelyn Isabelle, conseiller  
Mme Francine Boulanger, conseillère  
M. Marc Bastien, conseiller.  
M. Nicolas Gauthier, conseiller  
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

M. Robert Landry, maire est absent.

### **FORMANT QUORUM**

#### **Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Richard St-Pierre, maire suppléant. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est aussi présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

#### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

##### **Ordre du jour**

Ouverture de l'assemblée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Mars 2010

7. Nomination du maire suppléant

8. Adoption du règlement 388-2010 décrétant des travaux d'infrastructures d'aqueduc, de drainage, de voirie et d'éclairage de rue de la rue François-Chrétien (phase III) et autorisant un emprunt de 512 500 \$ à ces fins

9. Avenue Saint-Thomas-de-Caxton – Proposition de redressement et de validation d'actes

10. AQTR – Inscription formation

11. Demande de soumission – Abat-poussière

12. Demande d'aide financière et approbation du rapport financier 2009 – Route verte

13. Demande de remboursement – Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – 5<sup>e</sup> rang

14. Demande de remboursement – Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – 1<sup>ère</sup> tranche

15. Demande d'autorisation à la CPTAQ – M. Albert Bellerive

16. Mandat – Jean Châteauneuf A.G. – Nouvelle description technique – Demande d'exclusion

## Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010

17. Développement domiciliaire Gilles Lefebvre – Rue François-Chrétien (Phase III)  
– Autorisation de signataires de l'entente
  18. Développement domiciliaire Gilles Lefebvre – Rue François-Chrétien (Phase III)  
– Octroi du contrat pour la réalisation de travaux d'infrastructures
  19. Mandat à un notaire – Acquisition de la rue des Intendants et d'une partie de la  
rue des Gouverneurs
  20. Mandat à Pluritec – Démolition de la base de plein air
  21. Entente Loisirs – Paiement subvention – Commission Hockey mineur de Saint-  
Boniface
  22. Entente Loisirs – Paiement subvention – CPA Perce-Neige Saint-Boniface
  23. Varia
    - 23.1 Motion de félicitations – M. Paul Bournival – Bénévole Croix-Rouge
- Période de questions
24. Levée de l'assemblée

**2010-03-059**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point VARIA ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### ***Mot du maire***

Le maire suppléant souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il mentionne que M. Robert Landry, maire est absent suite au décès de sa mère aujourd'hui. Le conseil et les employés de la municipalité lui offrent leurs plus sincères condoléances ainsi qu'à toute sa famille.

Il explique brièvement les causes dans le retard des opérations de déneigement lors de la dernière tempête de neige.

Il explique aussi que le manque d'eau lors de la panne électrique résultait du fait que nous devons transporter la génératrice entre la station d'égout de la rue des Gouverneurs et la station de pompage de la rue Bellemare. Ainsi, la mise à niveau qui s'effectue actuellement a pour objet, entre autres l'installation de génératrice aux deux stations de pompage. Donc, cela devrait palier à d'éventuelles pannes d'électricité.

### **2. Adoption des procès-verbaux**

**CONSIDÉRANT** que les procès-verbaux de la séance ordinaire du *1<sup>er</sup> février 2010* et de la séance extraordinaire du *15 février 2010* ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

**2010-03-060**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du *1<sup>er</sup> février 2010* et de la séance extraordinaire du *15 février 2010* soient et sont adoptés tel que rédigés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **3. Correspondance**

**CONSIDÉRANT** le bordereau de correspondance numéro 01-03-2010 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois;

## Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010

2010-03-061

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 01-03-2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**4. Trésorerie**

**5. Adoption des comptes fournisseurs**

2010-03-062

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu d'approuver les déboursés de février 2010 totalisant 212 267,23 \$.

Il est de plus résolu d'approuver les comptes à payer *au 31 décembre 2009* au montant de 4 962,34 \$ et au 28 février 2010 au montant de 88 840,23 \$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

---

Nancy Larocque.  
Secrétaire-trésorière adjointe

**Fédération Québécoise des Municipalités – Contribution annuelle 2010**

2010-03-063

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer à la Fédération Québécoise des Municipalités un montant de 2 390,70 \$ (Facture 10-600) pour la contribution annuelle 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Les Laboratoires Shermont – Honoraires professionnels – Contrôle qualité mise à niveau des infrastructures d'eau potable – Phase II**

2010-03-064

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture BO1618 au montant de 2 647,96 \$ aux Laboratoires Shermont relativement aux honoraires professionnels – contrôle de la qualité pour le projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable – Phase II. (rés. 2009-11-382)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Bernard Gauthier (1985) inc.**

2010-03-065

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, autorise le paiement de la facture # 98336 à Bernard Gauthier (1985) inc. au montant de 4 289,25 \$ incluant les taxes pour le contrat d'entretien annuelle des lumières de rue pour l'année 2010. (rés. 2010-01-020)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010

### Trois-Rivières Ford Lincoln – Achat d'un camion 6 roues

2010-03-066

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, autorise de payer à Trois-Rivières Ford Lincoln un montant de 53 627 \$ incluant les taxes pour l'achat d'un camion 6 roues (et incluant un montant de 229 \$ pour les immatriculations du véhicule). (rés. 2009-09-297)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Garage Robert inc. – Achat d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement

2010-03-067

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer à Garage Robert inc. un montant de 260 092,76 \$ incluant les taxes pour l'achat d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement (et incluant un montant de 741 \$ pour les immatriculations du véhicule). (rés. 2009-09-293)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Consultants MESAR inc. – Développement domiciliaire rue François-Chrétien – Phase III

2010-03-068

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer la facture # 34203 pour un montant de 8 347,11 \$ à Consultants MESAR inc., pour des honoraires professionnels relativement au développement domiciliaire rue François-Chrétien – Phase III. (rés. 2009-11-381)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Consultants MESAR inc. – Honoraires professionnels – Mise à niveau des infrastructures d'eau potable – Phase II

2010-03-069

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer les factures # 34184 et 34200 pour un montant total de 18 494,01 \$ à Consultants MESAR inc., pour des honoraires professionnels relativement à la mise à niveau des infrastructures d'eau potable – phase II. (rés. 2009-10-346)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### BPR-Infrastructure inc. – Honoraires professionnels – Développement domiciliaire – Réal Pellerin

2010-03-070

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer la facture # 15018504 pour un montant de 2 709,00 \$ à BPR-Infrastructure inc., pour des honoraires professionnels relativement au développement domiciliaire – Réal Pellerin (rés. 2009-11-396)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010

### STIP inc. – Équipements incendie

2010-03-071

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer les factures # 4110 et 4122 pour un montant total de 11 397,57 \$ à STIP inc., pour l'achat de quatorze (14) chapeaux Bullard et d'une caméra thermique (1<sup>er</sup> Prix de 10 000 \$ - Mérite MMQ).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Groupe Pro B – Décompte # 4 – Travaux de mise à niveau des infrastructures d'eau potable – Phase II

2010-03-072

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer la facture # 4990 représentant le décompte # 4 pour un montant total de 177 591,45 \$ à Groupe Pro B inc., pour les travaux de mise à niveau des infrastructures d'eau potable – Phase II, exécutés au 22 février 2010 et ce, selon la recommandation de la firme Consultants MESAR inc. Une retenue de 17 481,62 \$ a été appliquée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 6. Engagements de crédits – Mars 2010

2010-03-073

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits suivants :

Systèmes d'éclairage d'urgence et extincteurs	2 724 \$
Pneus d'été et roues – Chargeuse	9 494 \$
Armoire de rangement – Loisirs St-Thomas	281 \$
Chevalet – Système EasyFlip – Sécurité civile	92 \$
<b>TOTAL</b>	<b>12 591</b>

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 7. Nomination du maire suppléant

2010-03-074

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme Jocelyn Isabelle comme maire suppléant pour la prochaine période de trois (3) mois et ce, à compter du 2 mars 2010. Il est de plus autorisé à remplacer le maire à la MRC de Maskinongé si le maire ne peut être présent. Il est aussi autorisé à signer les effets bancaires pour et au nom de la municipalité, en l'absence du maire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 8. Adoption du règlement 388-2010 décrétant des travaux d'infrastructures d'aqueduc, de drainage, de voirie et d'éclairage de rue de la rue François-Chrétien (phase III) et autorisant un emprunt de 512 500 \$ à ces fins

**CONSIDÉRANT** qu'une entente préliminaire a été signée avec la municipalité pour réaliser ce développement, en date du 17 novembre 2009 et qu'une entente finale sera signée avec la municipalité pour réaliser ce développement;

**CONSIDÉRANT** que le coût estimé du projet est de 512 500 \$;

## Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion pour présenter ce règlement à régulièrement été donné lors de la séance ordinaire du 9 novembre 2009;

**2010-03-075**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement portant le numéro 388-2010 décrétant des travaux d'infrastructures d'aqueduc, de drainage, de voirie et d'éclairage de rue de la rue François-Chrétien (phase III) et autorisant un emprunt de 512 500 \$ à ces fins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **9. Avenue Saint-Thomas-de-Caxton – Proposition de redressement et de validation d'actes**

**CONSIDÉRANT** que lors de la réalisation du mandat de rénovation cadastrale numéro 2209, dont les travaux ont été menés en 2004, cette portion du chemin en question a été déclarée comme faisant partie intégrante du territoire de la Municipalité de Saint-Barnabé;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Barnabé n'a alors pas nié la propriété dudit chemin lors de la consultation menée par les mandataires du ministère des Ressources naturelles et de la Faune à l'occasion de la rénovation cadastrale;

**CONSIDÉRANT** la proposition de redressement et de validation d'actes transmise à la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès et reçue le 22 janvier 2010 par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à l'effet d'inclure dans les limites territoriales de Saint-Étienne-des-Grès les lots 3 052 052 et 3 052 079 représentant l'avenue Saint-Thomas-de-Caxton;

**CONSIDÉRANT** que cette route est bordée, au sud-ouest par des résidences de la municipalité de Saint-Barnabé et au nord-est par des résidences de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 180 et 194 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*, le conseil a 60 jours à compter de la réception de la lettre pour faire connaître par écrit son opinion sur la proposition de redressement et de validation d'actes;

**2010-03-076**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès informe le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, que cette dernière n'accepte pas la proposition de redressement et de validation d'actes proposée dans la lettre du 20 janvier 2010 à l'effet d'inclure dans les limites territoriales de Saint-Étienne-des-Grès les lots 3 052 052 et 3 052 079 représentant l'avenue Saint-Thomas-de-Caxton. Une copie de la présente résolution sera aussi transmise à la municipalité de Saint-Barnabé et au député de Maskinongé M. Jean-Paul Diamond.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **10. AQTR – Inscription formation**

**2010-03-077**

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur technique à participer à la formation « Gestion des impacts des travaux routiers sur la circulation » offerte par l'AQTR qui se tiendra à Québec le 17 mars 2010. La municipalité assumera les frais d'inscription de 633,23 \$ ainsi que les frais de déplacement.

## Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 11. Demande de soumission – Abat-poussière

2010-03-078

Il est proposé par Jocelyn Isabelle, appuyé de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande des soumissions sur invitation pour la fourniture de 12 tonnes métriques d'abat-poussière aux compagnies suivantes : Sel Warwick et Somavrac c.c.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 12. Demande d'aide financière et approbation du rapport financier 2009 – Route verte

2010-03-079

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès :

- Dépose le rapport final des dépenses d'entretien de la route verte pour la saison 2009;
- Approuve le rapport comme suit :

- Nettoyage mécanique de la chaussée	4 275,00 \$
- Marquage de la chaussée	2 071,66 \$
- Travaux de fauchage	1 941,84 \$
<b>Total des travaux :</b>	<b>8 288,50 \$</b>
- Autorise la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, madame Nathalie Vallée, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière à l'entretien de la route verte pour la saison 2010;
- Certifie que l'accès au réseau de la « Route verte » est libre et gratuit pour tous les utilisateurs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 13. Demande de remboursement – Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – 5<sup>e</sup> rang

**CONSIDÉRANT** la lettre de la ministre des Transports datée du 1<sup>er</sup> octobre 2009 par laquelle elle accordait une aide financière de 10 000 \$ pour des travaux d'amélioration du 5<sup>e</sup> rang;

2010-03-080

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du 5<sup>e</sup> rang (remplacement de ponceaux, reprofilage de fossés et rechargement de la route) pour un montant subventionné de 42 156,17 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010

### 14. Demande de remboursement – Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – 1<sup>ère</sup> tranche

**CONSIDÉRANT** la lettre de la ministre des Transports datée du 21 octobre 2009 par laquelle elle accordait une aide financière de 15 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour des travaux d'amélioration du 5<sup>e</sup> rang;

**CONSIDÉRANT** qu'un montant de 6 000 \$ était valable pour l'exercice financier 2009-2010;

2010-03-081

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du 5<sup>e</sup> rang (remplacement de ponceaux, reprofilage de fossés et rechargement de la route) pour un montant subventionné de 42 156,17 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 15. Demande d'autorisation à la CPTAQ – M. Albert Bellerive

**CONSIDÉRANT** que la demande d'autorisation porte sur l'aménagement d'un chemin forestier sur une largeur de 7 mètres et sur une profondeur approximative de 1 000 mètres sur le lot 2 781 265 situé dans la zone Af-08;

**CONSIDÉRANT** que ce lot est situé en territoire agricole protégé par la Loi;

**CONSIDÉRANT** que l'aménagement d'un chemin, en procédant à la coupe des arbres, sera bénéfique pour l'exploitation agricole du lot voisin, lot 2 545 200;

**CONSIDÉRANT** que ce type de projet ne contrevient à aucun règlement municipal;

**CONSIDÉRANT** que l'autorisation ici demandée n'aura aucun impact négatif significatif sur les activités agricoles existantes du lot visé par la demande ou des lots voisins;

2010-03-082

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaëtan Léveillée, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve et appuie le projet de monsieur Albert Bellerive auprès de la CPTAQ..

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 16. Mandat – Jean Châteauneuf A.G. – Nouvelle description technique – Demande d'exclusion

**CONSIDÉRANT** qu'il y a eu une modification cadastrale au niveau des lots visés par la demande d'exclusion;

**CONSIDÉRANT** que la description technique préparée ne peut plus être utilisée pour préparer l'avis de décision d'exclusion par la CPTAQ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de mandater un arpenteur-géomètre afin de réaliser une nouvelle description technique;



## Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de Jean Châteauneuf, a.-g. datée du 25 février 2010;

**2010-03-083**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès mandate Jean Châteauneuf arpenteur-géomètre afin de réaliser une nouvelle description technique en vue de compléter l'exclusion de la zone agricole (dossier 362207) pour un montant de 700 \$ en plus des taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17. Développement domiciliaire Gilles Lefebvre – Rue François-Chrétien (Phase III) – Autorisation de signataires de l'entente**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'entente concernant le développement domiciliaire rue François-Chrétien (phase III);

**CONSIDÉRANT** qu'une copie de ladite entente a été remise au promoteur du développement domiciliaire rue François-Chrétien (Phase III), monsieur Gilles Lefebvre;

**2010-03-084**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès ratifie l'entente intervenue entre les parties et que le maire, monsieur Robert Landry et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, madame Nathalie Vallée, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès ladite entente. L'entente fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**18. Développement domiciliaire Gilles Lefebvre – Rue François-Chrétien (Phase III) – Octroi du contrat pour la réalisation de travaux d'infrastructures**

**CONSIDÉRANT** que par la résolution # 2009-11-381, la municipalité mandatait la firme Consultants MESAR inc. pour les services d'ingénierie du développement domiciliaire de M. Gilles Lefebvre – Rue François-Chrétien (Phase III);

**CONSIDÉRANT** qu'un appel d'offres public a paru le 10 février 2010 à la fois sur le système électronique SEAO et dans le Journal Constructo, le tout tel que requis par la Loi;

**CONSIDÉRANT** que les soumissions ont été reçues et ouvertes le jeudi 25 février 2010;

**CONSIDÉRANT** l'analyse faite des soumissions par la firme Consultants MESAR inc., et que celles-ci ne démontrent aucunes anomalies et sont en tous points conformes aux exigences;

**CONSIDÉRANT** les résultats suivants, toutes taxes incluses :

- Construction & Pavage Boisvert inc.	262 349,04 \$
- Maskimo Construction inc.	297 973,07 \$
- Les Services d'Excavation Louis Lasnier (9096-5047 Québec inc.)	307 032,98 \$
- Gilles Rochette et Fils inc.	320 826,87 \$
- Charles Morissette inc.	372 500,22 \$

## Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010

- Les Entreprises Maskinongé inc.	408 164,07 \$
- Les Constructions Soldi inc.	412 686,53 \$
- Construction et Pavage Portneuf inc.	414 889,56 \$
- Dessureault et St-Arnaud Ltée	435 387,09 \$
- Les Constructions et Pavages Continental Div. Const. DJL inc.	432 198,38 \$
- Excavation Mauricie	446 251,31 \$

**2010-03-085**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat de réalisation des travaux d'infrastructures de la rue François-Chrétien (Phase III) (projet Gilles Lefebvre) à Construction & Pavage Boisvert inc. au montant de 262 349,04 \$ taxes incluses, tel que recommandé par la firme Consultants MESAR inc.

**QUE** cet octroi de contrat soit et est conditionnel à l'approbation des personnes habiles à voter et du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et/ou toute autre approbation;

**QUE** lesdits travaux d'infrastructures ne doivent en aucun cas débiter avant que la municipalité n'est obtenu lesdites approbations.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**19. Mandat à un notaire – Acquisition de la rue des Intendants et d'une partie de la rue des Gouverneurs**

**2010-03-086**

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès mandate le notaire Me Patricia Charette afin de préparer l'acte notarié permettant de conclure l'acquisition de la rue des Intendants et une partie de la rue des Gouverneurs, pour la somme symbolique de 1 \$. Cette transaction comprend, conformément à l'entente signée entre les parties, les items suivants :

- le lot 3 934 815, rue des Intendants (raccordant les rues des Seigneurs et des Gouverneurs);
- le lot 3 934 814, partie de la rue des Gouverneurs;
- le lot 4 147 796, bande de terrain de 4 mètres de largeur qui sera utilisée comme sentier piétonnier reliant la rue des Seigneurs à la rue Bellemare.

Il est de plus résolu de régulariser la cession réalisé par le contrat 349 729 le 11 novembre 1983 en acquérant le lot 2 546 923, qui est une bande de terrain de 24,96 m de largeur sur 4,75 m de profondeur et faisant partie de l'emprise de la rue des Gouverneurs.

Il est de plus résolu d'autoriser monsieur Robert Landry, maire et madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès ledit acte notarié.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**20. Mandat à Pluritec – Démolition de la base de plein air**

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de Pluritec datée du 11 février 2010 concernant la préparation du devis et de l'appel d'offres pour la démolition de la base de plein air du secteur de Saint-Thomas-de-Caxton;

## Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010

2010-03-087

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité octroie le contrat pour la préparation du devis et de l'appel d'offres pour la démolition de la base de plein air du secteur Saint-Thomas-de-Caxton à la firme Pluritec pour un montant de 7 315,00 \$ en plus des taxes. Le mandat se détaille comme suit :

- Relevés et plans et devis :	3 215,00 \$
- Évaluation environnementale phase I :	2 000,00 \$
- Appel d'offres et analyse des soumissions :	2 100,00 \$

Un budget de 3 000 \$ est accordé pour la surveillance des travaux, qui sera facturé au taux horaire de 60,00 \$ de l'heure pour un technicien et 100,00 de l'heure pour l'ingénieur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **21. Entente Loisirs – Paiement subvention – Commission Hockey mineur de Saint-Boniface**

**CONSIDÉRANT** l'entente des Loisirs entre la municipalité de Saint-Boniface et de Saint-Étienne-des-Grès pour le hockey mineur à l'effet de verser 40,00 \$ par jeune inscrit;

**CONSIDÉRANT** que pour la saison 2009-2010 il y a 51 jeunes inscrits de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès;

2010-03-088

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès verse un montant de 2 040 \$ à titre de subvention à la Commission Hockey mineur de Saint-Boniface pour l'année 2009-2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **22. Entente Loisirs – Paiement subvention – CPA Perce-Neige Saint-Boniface**

**CONSIDÉRANT** l'entente des Loisirs entre la municipalité de Saint-Boniface et de Saint-Étienne-des-Grès pour le patinage artistique à l'effet de verser 40,00 \$ par jeune inscrit;

**CONSIDÉRANT** que pour la saison 2009-2010 il y a 22 jeunes inscrits de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès;

2010-03-089

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès verse un montant de 880 \$ à titre de subvention au CPA Perce-Neige de Saint-Boniface pour l'année 2009-2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **23. Varia**

#### **23.1 Motion de félicitations – M. Paul Bournival – Bénévole Croix-Rouge**

## Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010

2010-03-090

Il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion unanime de félicitations à monsieur Paul Bournival qui a agit comme bénévole pour la Croix-Rouge durant trente ans.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

### Période de questions

Début : 20 h 00  
Fin : 20 h 21

### 24. Levée de l'assemblée

2010-03-091

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que la séance soit levée à 20 h 21.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Richard St-Pierre,  
Maire suppléant

---

Nathalie Vallée, g.m.a.  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière